

Concours vidéo régional : « Quand la nature se fâche... que faire ? » Appel à la créativité des jeunes de l'océan Indien

Ébène, Maurice, le 17 juillet 2025 - Chaleurs extrêmes, pluies torrentielles, cyclones destructeurs... Dans l'océan Indien, les catastrophes naturelles rythment de plus en plus souvent le quotidien. Mais face à la peur, il y a l'action et surtout la préparation. Et si une vidéo pouvait changer les choses ? La Commission de l'océan Indien (COI), avec le soutien de l'Union européenne (UE), lance un concours vidéo régional à destination des jeunes de 18 à 26 ans, pour les inviter à s'exprimer sur un sujet qui les concerne directement : la résilience face aux catastrophes naturelles.

Sous le thème « Quand la nature se fâche... que faire ? », ce concours vidéo régional s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 26 ans résidant aux Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles ou à La Réunion. Il les encourage à produire une vidéo courte, créative et engagée, illustrant leur compréhension des catastrophes naturelles ainsi que les gestes de préparation ou de protection. Le concours vise à offrir aux jeunes une plateforme d'expression citoyenne, à partir de leurs expériences et leurs connaissances, tout en mobilisant leurs communautés autour de la résilience face aux catastrophes naturelles.

Les vidéos, d'une durée de 1 minute 30 maximum, peuvent être tournées avec un téléphone portable, à condition de respecter une qualité sonore et visuelle suffisante pour une diffusion publique. Elles peuvent être produites en français ou en anglais. Les trois meilleures vidéos seront sélectionnées par un jury, selon leur originalité, clarté, pertinence et impact. Le public pourra également voter en ligne pour désigner un « prix du public ». À la clé : ordinateur, smartphone, tablette ou encore casque audio.

Un levier d'action pour renforcer la résilience

Ce concours s'inscrit dans le cadre du projet « Renforcement de la résilience et gestion des réponses aux catastrophes dans l'océan Indien » (RDRM-IO), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la COI. Ce projet vise à renforcer les capacités des États membres à anticiper, gérer et atténuer les impacts des catastrophes naturelles, en favorisant une approche concertée et inclusive. *« Ce concours s'inscrit pleinement dans l'essence du projet Renforcement de la résilience et gestion des réponses aux catastrophes dans l'océan Indien : améliorer la compréhension des risques et encourager des comportements préventifs. En donnant la parole aux jeunes, nous faisons d'eux des acteurs à part entière de la sensibilisation. »* indique Gina Bonne, chargée de mission Environnement et climat à la COI.

Un message que rejoint pleinement l'UE, convaincue que la jeunesse a un rôle central à jouer dans la construction de sociétés plus résilientes. En effet, SEM Oskar Benedikt, Ambassadeur de l'UE à Maurice, souligne combien leur mobilisation est précieuse pour renforcer la résilience dans la région : *« L'Union Européenne considère les jeunes comme des acteurs essentiels du progrès. C'est la raison pourquoi il faut les autonomiser et les soutenir pour mieux faire entendre leur voix. Une telle opportunité se présente à travers ce concours vidéo que l'UE lance conjointement avec la COI. Ces vidéos – préparées par les jeunes - témoigneront des risques de catastrophes naturelles auxquels les pays de l'océan Indien font face et permettront de sensibiliser les peuples de la région afin de renforcer la résilience des pays de l'océan Indien. Les jeunes des pays de la région sont ainsi vivement attendus à participer à ce concours pour une réflexion collective et une prise de parole citoyenne sur les bons réflexes à adopter face à ces risques. »*

Informations clés

- Thème : « Quand la nature se fâche... que faire ? »
- Public cible : 18 à 26 ans (résidant aux Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles, La Réunion)
- Durée des vidéos : 1 minute 30 maximum
- Format accepté : tournage possible avec un téléphone portable, sous réserve de qualité suffisante
- Langues acceptées : français et anglais
- Date limite de participation : 10 septembre 2025
- Infos & participation : Cliquez [ici](#) pour plus d'informations